

**EXTRAIT DU LIVRE DES PROCÈS-VERBAUX DU CONSEIL
DE LA NATION HURONNE-WENDAT**

CANADA,

VILLAGE DES HURONS, WENDAKE

COPIE DE RÉSOLUTION

NUMÉRO 7369 SÉANCE DU 12 décembre 2022

Sont présents:

Rémy Vincent	Grand Chef
Denis «Kalo» Bastien	Chef familial
Carlo Gros-Louis	Chef familial
Dave Laveau	Chef familial
René «Wellie» Picard	Chef familial
Stéphane B. Picard	Chef familial
William Romain	Chef familial
Daniel Sioui	Chef familial
Jean-Mathieu Sioui	Chef familial
Tina Durand	Secrétaire

**SIGNATURE D'UNE LETTRE D'AMENDEMENT VISANT UNE
CONVENTION DE PRÊT À TITRE DE GARANT POUR MAISON DES
PREMIÈRES NATIONS S.E.C.**

Attendu que la Maison des Premières Nation S.E.C. (MPN) a signé une convention de prêt avec la Banque Royale du Canada (la « Banque ») en date du 29 décembre 2015 (la « Convention »);

Attendu que le Conseil de la Nation huronne-wendat (CNHW) s'est porté garant de la MPN dans la Convention;

Attendu que la Banque a transmis à la MPN le 31 octobre 2022 une lettre comprenant les amendements se trouvant en annexe;

Attendu que notamment, la lettre inclut un moratoire qui a été accordé pour les versements sur le capital pour les mois de mai, juin, juillet, août, septembre et octobre 2022 inclusivement;

Page 1 de 2

VRAIE COPIE CERTIFIÉE

CE 13 décembre 2022 Résolution adoptée
1 abstention



SECRÉTAIRE
TINA DURAND

**EXTRAIT DU LIVRE DES PROCÈS-VERBAUX DU CONSEIL
DE LA NATION HURONNE-WENDAT**

CANADA,

VILLAGE DES HURONS, WENDAKE

COPIE DE RÉSOLUTION

NUMÉRO 7369 SÉANCE DU 12 décembre 2022

**SIGNATURE D'UNE LETTRE D'AMENDEMENT VISANT UNE
CONVENTION DE PRÊT À TITRE DE GARANT POUR MAISON DES
PREMIÈRES NATIONS S.E.C.**

Attendu que le CNHW doit signer cette lettre d'amendement à titre de garant de MPN afin que les amendements soient acceptés;

Attendu que le CNHW est en accord quant aux conditions des amendements listés à la présente résolution;

Attendu que la Banque demande la signature de deux représentants du CNHW dans la lettre d'amendement;

Attendu que le CNHW souhaite autoriser le Grand Chef Rémy Vincent et la directrice des Finances et des Technologies de l'information à signer la lettre d'amendement.

Compte tenu de ce qui précède, **il est proposé** par le Chef familial René Picard, **appuyé** par le Chef familial Denis Bastien, et **résolu** :

D'autoriser le Grand Chef Rémy Vincent et la directrice des Finances et des Technologies de l'information à signer, pour et au nom du Conseil de la Nation huronne-wendat, la lettre datée du 31 octobre 2022 de la Banque afin d'autoriser les amendements à la Convention;

D'autoriser le Grand Chef Rémy Vincent et la directrice des Finances et Technologies de l'information, à signer, exécuter et livrer, pour et au nom du Conseil de la Nation huronne-wendat, tous les actes, documents et écrits, à poser tous les gestes et à faire toutes les choses qu'ils peuvent, à leur discrétion, juger nécessaires ou utiles aux fins de donner plein effet à la présente résolution;

Que la présente résolution entre en vigueur dès son adoption.

Page 2 de 2

VRAIE COPIE CERTIFIÉE

CE 13 décembre 2022 **Résolution adoptée
1 abstention**



SECRÉTAIRE
TINA DURAND